



www.csqv.com



Champagne informations

Octobre 2019 **N°171**

• Actualités en bref

p. 2

• Bilan culturel

p. 5

• Flash Appro

p. 6

• Analyses de sol

p. 10

• Les écorces

p. 11

• La technique

p. 12

• Le vin

p. 16

Le mot du Président



Chers adhérents, chers clients, chers amis,

Décidément, mon cousin a eu encore raison cette année, encore une année exceptionnelle ! Avec un peu d'expérience, je pense que chaque année est exceptionnelle et que chaque nouvelle année sera exceptionnelle ! Un peu de gelée, de grêle, d'oïdium, de millerandage, d'échaudage, tout cela associé à un enherbement quelques fois difficilement contrôlé et un travail du sol un peu vigoureux qui ont eu raison d'une bonne partie du potentiel de la récolte 2019 ! Si on y ajoute des décisions « hâtives » dans des modulations de doses de traitements courant juin (voir d'arrêt), nous avons un joli cocktail qui nous remet une fois de plus en question quant à l'adaptation des décisions que nous devons prendre face aux évolutions climatiques, politiques et sociétales afin de répondre aux différentes problématiques environnementales et avec le but de toujours produire des raisins, des vins et des Champagnes de haute qualité. Heureusement que notre réserve qualitative est là et que nous devons y avoir recours économiquement et politiquement ne serait-ce que pour montrer l'exemple.

La CSGV a su répondre et informer ses adhérents dès le début de la campagne et je félicite vivement nos équipes du Service Technique et Environnement ainsi que nos commerciaux et responsables de magasins d'avoir été les vecteurs d'une communication active et efficace sur le terrain. Ça, c'est du vrai bon travail d'équipes !

Maintenant, il nous reste à peaufiner le fruit du travail d'une année pour donner vie à de jolis vins afin de conquérir de nouveaux marchés et faire que notre Champagne soit toujours à la hauteur de ses ambitions et de son image partout à travers le monde.

Vous pouvez dès maintenant vous rapprocher de nos services œnologiques à travers nos laboratoires O2C et leurs œnologues expérimentés, créatifs et innovants, toujours à votre écoute.

C'est maintenant le moment de prévoir votre packaging. En effet, la présentation de vos futures cuvées doit se faire dans de jolis flacons, avec une image digne de la Champagne, avec des habillages qui vous ouvriront les portes de nouveaux horizons, dans des cartons, des coffrets qui feront déjà rêver vos clients quand ils découvriront votre nouvelle image. Nos équipes vous attendent pour vous faire entrer dans un nouveau monde de la communication.

Il faut penser aussi à l'avenir et, la fertilisation et les amendements sont nécessaires à la bonne santé du vignoble dans le plus profond respect de l'environnement. Alors, pensez-y, vos vignes le valent bien !

Je vous donne rendez-vous sur les stands de nos filiales du VitEff pour en parler et vous souhaite une fin d'année dynamique commercialement, vous le valez bien, la Champagne le vaut bien !

Très cordialement,

Luc DEROUILLAT,
Président de la CSGV.

Portraits d'administrateurs...

Gilles BONVILLE

C'est une jolie histoire familiale que celle de l'entreprise Bonville à Avize. Gilles Bonville, Président Honoraire de la CSGV, nous la raconte. « C'est mon grand-père Alfred, ouvrier viticole chez Veuve Clicquot qui, le premier, a acheté quelques arpents de vignes. Puis, c'est mon père Franck, qui a créé véritablement le domaine ». Gilles a donc repris les rênes de l'exploitation de 15 hectares et a créé le centre de pressurage, la cuverie attenante, les espaces bureaux et l'accueil.

Pour la famille Bonville, la CSGV a toujours fait partie du quotidien. « C'était le fournisseur quasi exclusif pour la vigne et le vin de notre maison ». Et en 1992, Patrick Cercellier, Directeur Général, propose à Gilles de venir les rejoindre au Conseil d'Administration. Ensuite, en 2001, le Président Jean Pierron, lui demande de prendre le poste de Vice-Président. Après une courte hésitation, car il sait que cela implique une suite, il accepte. Il est élu Président en 2003 avec le soutien unanime du Conseil d'Administration et exerce son mandat avec l'aide amicale et efficace du Directeur Général, Patrick Charlot. Ensemble, ils forment un binôme reconnu par tous les adhérents. Sous leurs responsabilités, de nouveaux magasins sont construits et les anciens rénovés, le siège est aménagé à Epernay. Avec déjà de fortes orientations pour la protection de l'environnement, ils construisent la première station collective de gestion des eaux usées issues des produits de protection de la vigne. Pour son implantation, ils ont choisi le site du magasin d'Avize, à proximité du lycée viticole de la Champagne, en apportant ainsi un outil pédagogique aux élèves. Ils préconisent une protection raisonnée de la vigne et l'abandon progressif du désherbage chimique et accompagnent les adhérents dans leur démarche pour la valorisation de leur exploitation en Haute Valeur Environnementale.

Parallèlement, ils orientent la coopérative vers de nouvelles activités comme la mise en place d'un département engrais foliaire, la prestation d'un service en vinification, tirage, champagnisation, la création d'un laboratoire d'œnologie, O2C, avec l'œnologue Sébastien Boever et l'administrateur Damien Coutelas. Ils intègrent également AREA, regroupement des coopératives du Grand Est de la France pour la mise en commun de leur service « Achat ».

« Un point important pour nous deux, confie Monsieur Bonville, c'est d'avoir créé plus de 50 emplois au cours de cette période. L'une de nos préoccupations était également d'assurer le renouvellement des générations. Ces jeunes, en qui nous avons entière confiance, ont pu s'épanouir au sein de l'entreprise à tous les niveaux de responsabilité et ainsi succéder naturellement aux anciens que je représente.

En 2012, j'ai proposé à Luc Dérouillat d'être Vice-Président et depuis 2014, il me remplace très efficacement ».

Sur le plan personnel, Monsieur Gilles Bonville, marié, deux enfants, est retraité depuis 2007, mais a gardé différentes activités. C'est son fils Olivier qui a repris la maison familiale. « Il a souhaité d'ailleurs que la famille soit toujours représentée lors de mon départ. Mais ses obligations professionnelles de plus en plus prenantes l'ont conduit à quitter le Conseil d'Administration en juin 2018 ; j'ai donc repris momentanément le flambeau jusqu'à l'expiration du mandat en juin 2020. Ainsi se terminera le bail d'administrateur entre la CSGV et le Champagne Franck Bonville ».

Gilles Bonville a été nommé Président d'Honneur. A ce titre, il sera toujours invité au Conseil d'Administration à titre consultatif. Et ça lui va bien car il le dit lui-même : « de tout ce relationnel, c'est l'amitié qui a pris naturellement le dessus et ces relations amicales solides seront toujours présentes dans mon esprit ».

Même s'il est toujours actif, Gilles Bonville, qui a été très sportif avec la pratique du foot, du tennis, du vélo et du running, s'adonne désormais au golf et aux voyages familiaux et amicaux.

Patricia Balligand.



Portraits d'administrateurs...

Olivier LALLAU

Tout juste quinquagénaire, il exploite 3,60 hectares de Pinot Meunier sur les territoires d'Azy-sur-Marne, Bonneil et Charly-sur-Marne. Sa venue dans ce terroir axonais est complètement due au hasard. « Je suis Ch'ti d'origine et j'ai fait un cursus BTS en Génie Climatique. Un jour, j'ai fait la connaissance d'un viticulteur de l'Aisne qui se posait beaucoup de questions sur le devenir de son exploitation, puisque ses filles ne souhaitaient pas la reprendre. Après différentes conversations, j'ai décidé de laisser tomber le Génie Climatique et de le rejoindre dans l'Aisne. C'était un grand changement pour moi et mes parents n'ont pas de suite compris ma décision. Cependant, je ne suis jamais reparti dans le Nord et j'aime ce métier que j'ai appris "sur le tas", précisez-le. J'ai refait un cursus BPREA à Verdilly sur plusieurs années. Et au cours de la formation « étude des sols », j'ai « rencontré » la CSGV ».

Et depuis ce moment, la CSGV fait partie de son quotidien, puisque le premier geste de sa journée de travail est d'aller boire un café au magasin de Charly-sur-Marne. « Pour moi, la convivialité a beaucoup d'importance. Je travaille seul la plupart du temps et j'ai besoin de contacts. J'ai bénéficié de leurs conseils sur les produits et désormais, je suis validé VDC (Viticulture Durable en Champagne). Leur aide a été fondamentale ».

Depuis la dernière Assemblée Générale, Olivier Lallau est administrateur au sein du Conseil d'Administration de la CSGV et représente la COVAMA à Château-Thierry. « Je ne m'attendais pas à quelque chose d'aussi important. Je découvre les différentes filiales et j'ai reçu un très bon accueil de la part des autres membres. C'est très positif et intéressant de rencontrer des exploitants émanant de toute la Champagne. Pour l'instant, c'est encore neuf pour moi, mais je sais déjà que je vais m'y plaire ».

Très actif, Olivier est également Président de la Coopérative de Bonneil où 36 adhérents viennent apporter leurs raisins. « C'est aussi du travail, mais encore une fois très intéressant ». Olivier apprécie son secteur qui est, par ailleurs, site pilote pour l'Unesco. « Nous avons une très belle exposition et nous sommes sur un secteur hâtif ».

Dans un avenir à moyen terme, il aimerait bien commercialiser sa propre marque. « On en parle avec mon épouse, mais le sujet est encore à travailler car il ne faut pas se tromper. Mais c'est ancré dans un coin de ma tête ».

Après les vendanges, Olivier part au Japon pendant deux semaines pour assister à la Coupe du Monde de Rugby. « C'est le cadeau de mes rêves pour mes 50 ans. Je vais me régaler ». En plus, de ses différents mandats et de son travail, Olivier est très sportif et ancien rugbyman. D'ailleurs, il s'occupe de la salle des sports de Charly-sur-Marne. « Je ne peux pas me passer de mes trois séances hebdomadaires. C'est le meilleur exutoire possible pour moi. Et j'ai de très bons amis dans le domaine du rugby ».

Patricia Balligand.



Actualités en bref

Des mouvements, de nouvelles têtes...

L'animation commerciale des équipes, aujourd'hui sous la responsabilité de **Stéphane Trumtel**, Directeur Opérationnel (achats et ventes), va être confiée, dans les mois à venir, à deux responsables :

Didier Jacques, que certains d'entre vous ont déjà rencontré, est arrivé à la coopérative depuis quelques mois. Il occupe le poste de Responsable Commercial pour les marchés Grand Public et Vigne. Sa mission est d'assurer le suivi des équipes et le déploiement de la politique commerciale sur l'ensemble des magasins. Nous lui souhaitons une pleine et complète réussite dans cette nouvelle mission et sommes confiants de l'accueil que vous lui réserverez.

Pour le marché du vin (*matériel, champagnisation et œnologie*), un responsable est en cours de recrutement et arrivera dès le 1^{er} janvier 2020 à la coopérative, nous vous en parlerons au prochain numéro.

Dans les magasins aussi de nouveaux visages, avec les arrivées :

- à Dormans, **Annick Deuxdeniers** au poste de Responsable de magasin en remplacement de Maximilien PICHELIN à qui nous souhaitons une bonne continuité dans ses nouvelles fonctions ;
- à Bouzy, **Charlène Chouteau** au poste de conseillère-vendeuse ;
- à Port-à-Binson, **Angélique Rabelle** qui remplace Chymène Bie-Courteaux, partie à Etampes-sur-Marne au poste de magasinier ;
- à Congy, **Estelle Hemard** au poste de conseillère-vendeuse en remplacement d'Amandine BARRE à qui nous souhaitons le meilleur pour la suite après ces années passées à la CSGV dont nous la remercions aujourd'hui.



Stéphane Trumtel



Didier Jacques



Annick Deuxdeniers



Charlène Chouteau



Angélique Rabelle



Estelle Hemard

Nous souhaitons à tous une bonne intégration, nous avons confiance dans la prise en main de leur nouveau poste et la bonne exécution de leur mission et sommes sûrs du bon accueil que vous leur réserverez.

Viteff 2019

En accord avec votre Conseil d'Administration, la CSGV ne sera pas présente sur le salon Viteff 2019.

D'un côté, ce salon est, comme il est indiqué sur son site internet, le seul salon international des Technologies des Vins Effervescents et, par définition, dédié principalement aux acheteurs nationaux et internationaux hors Champagne.

De l'autre côté, de part ses statuts, votre coopérative ne peut travailler que sur la zone d'appellation champenoise.

Il paraissait donc compliqué au fil des années de continuer à être présent sur un salon qui ne permettait pas à la coopérative de répondre favorablement à des visiteurs qui trouvaient une solution technique mais non commerciale à leurs problématiques.

Notre filiale MCGS, spécialisée sur le matériel vinicole, elle, sera présente au Millésium à Epernay car seule capable de répondre commercialement à des demandes hors Champagne.

Nous vous retrouverons donc l'année prochaine et tous les 2 ans sur le salon régional Viti-Vini.



Bilan cultural 2019

HIVER 2018-2019

L'hiver 2018-2019 débute avec des températures assez douces au mois de décembre : 1,7°C au-dessus des moyennes de saison. Les précipitations pour ce mois de décembre sont faibles. En janvier, l'hiver débute enfin avec la présence de neige sur le vignoble et des températures 5 à 6°C en dessous des normales de saison. Les relevés de mercure affichent, localement, jusqu'à -10°C à Germaine (Marne) ou encore à Essoyes (Aube). Cette vague de froid ne persistera pas longtemps.

Début février, des records de températures sont battus. Le mercure dépasse les 20°C dans plusieurs communes, Châtillon-sur-Marne et Barzy-sur-Marne par exemple. Depuis mi-décembre une grande variabilité météorologique se fait sentir, pouvant bouleverser l'état de dormance de la vigne. Le mois de mars se présente calme et permet de revenir à des températures de saison. Les premières vagues de pluies permettent de recharger progressivement les sols en eau.

AVRIL

Il gèle. Premier coup de semonce le 5 avril (-5°C). Les secteurs précoces sont les plus touchés ! Côte des Blancs, Sézannais et Coteaux Sud d'Épernay Malgré cette vague de froid, le débourrement de la vigne, autour du 13 avril, reste dans la moyenne décennale.

Une deuxième vague de gel est constatée du 12 au 15 avril. Les températures négatives avoisinant les -8°C sur certains secteurs sont destructrices pour les parcelles les plus précoces et selon les méthodes culturales (travail du sol, enherbement...).

La phénologie de la vigne ralentit, permettant aux mange-bourgeons d'accroître leurs dégâts dans le vignoble. Le taux de parcelles ayant dépassé le seuil d'intervention avoisine les 10% ; ce chiffre est comparable à 2016.



Chenille de Boarmie

La météo s'améliore mi-avril avec des températures comparables aux moyennes de saison. Des pics de températures (30°C sous abri) sont constatés localement, favorisant ainsi le développement végétatif de la vigne. Un écart phénologique se crée alors entre cépages. Certaines parcelles atteignent le stade 5-6 feuilles étalées contre 1 à 2 feuilles étalées pour les plus tardives. Le froid revient brusquement au cours de la dernière semaine du mois d'avril avec de nouvelles gelées de printemps atteignant, par exemple, -7°C sur sol humide dans la Vallée de l'Ardre, où les dégâts sont importants.

Le mois se clôture avec la maturité des œufs de mildiou acquise le 29 avril en laboratoire (Source Comité Champagne).

MAI

Début mai, après le dernier épisode de gel, le constat des dégâts est réalisé. Ce ne sont pas moins de 5000 ha concernés dont 1000 ha détruits, soit 3% du vignoble. Du fait de ces épisodes gélifs, la pousse de la vigne prend du retard. Durant ce temps de latence, les pyrales présentent un taux d'occupation légèrement supérieur à l'année dernière. Il faut attendre mi-mai pour retrouver des moyennes de températures convenables et voir ainsi la vigne reprendre sa croissance. Jusqu'à la fin du mois, la vigne gagne en moyenne 2 à 3 feuilles étalées par semaine.



Dégât de gel sur jeune pousse de vigne

A partir du 23 mai, les premières taches de mildiou sont recensées. Les pluies contaminatrices des 2-3 mai, 8-11 mai et 17-18 mai en sont à l'origine. La plupart des régions du vignoble sont concernées à l'exception du Massif de Saint-Thierry, de l'Ardre et du Vitryat.

Concernant l'oïdium, les premières taches sont détectées dès le 14 mai dans des parcelles à historique. L'OAD du Comité Champagne indique un **risque épidémique sortie d'hiver moyen à élevé** en début de campagne. Le Vitiflash CSGV n°8 du 29 mai prévenait : **attaque précoce, attention !** La suite des événements confirme l'ampleur de l'épidémie d'oïdium.

JUIN

Le début du mois de juin est marqué par la fin du vol des tordeuses de première génération. L'activité de celle-ci est très limitée. Du fait de l'alternance entre les "coups de froid" et "coups de chaud", la phénologie avance par à-coups. Le stade « Pleine Floraison » n'est atteint que le 18 juin à l'échelle de la Champagne, soit un retard de 2 à 3 jours par rapport à la moyenne décennale. De la coulure et du millerandage sont constatés sur les Chardonnay. Des taches fraîches de mildiou apparaissent la troisième semaine de juin suite aux pluies contaminatrices de début juin. Les dégâts sont plus importants dans l'ouest de l'appellation et le Vitryat.

L'oïdium est présent sur feuille et progresse en fréquence de parcelles touchées de semaine en semaine. Les premiers symptômes d'oïdium sur grappe sont visibles dès mi-juin dans les parcelles à historique. L'importance de l'épidémie sur grappes est encore insoupçonnée.



Premiers symptômes d'oïdium sur grappes

Mi-juin, la grêle est tombée sur les secteurs de Château-Thierry et du Sézannais, provoquant des dégâts localisés mais conséquents.

La période de fin juin-début juillet est marquée par une semaine de canicule sans grande incidence phénologique grâce aux réserves en eau suffisantes dans les sols. Le stade « grains de pois » est alors acquis au vignoble.

JUILLET

En raison de la semaine de canicule, aucun cycle de mildiou n'est en cours début juillet. Durant les dix premiers jours de juillet, la situation de l'oïdium sur grappe semble maîtrisée. Mais mi-juillet, la tendance évolue. Le taux de grappes présentant des symptômes d'oïdium progresse de jours en jours. Le vignoble prend conscience de l'importance de cette attaque. La lutte s'engage. Les dégâts constatés sont conséquents. A cela s'ajoute les premiers symptômes de stress hydrique des sols. Le stade « Fermeture de la grappe » se généralise sur le vignoble, sauf parcelles millerandées.

Fin juillet, la situation mildiou est maîtrisée. La fin de protection est envisagée pour une grande partie du vignoble. L'activité de la deuxième génération de tordeuse est terminée. Comme pour la première, celle-ci est très faible et sans conséquence. La fin du mois est également marquée par un nouvel épisode de canicule, plus intense que le premier. Les raisins directement exposés sont échaudés avec une fréquence plus importante pour les cépages noirs. En moyenne sur l'appellation, l'intensité s'élève à 10,8% de dégât.



Echaudage sur grappe

AOÛT

Le début de véraison s'engage autour du 5 août. La sécheresse persiste. Des orages particulièrement violents dans le Sézannais provoquent des dégâts de grêle sur Saudoy. Les premiers symptômes de botrytis sont observés la première semaine d'août dans la Vallée de la Marne en très faible intensité.

Concernant l'épidémie d'oïdium, les symptômes restent présents. Les premiers résultats du réseau maturation sont publiés le 19 août. En moyenne, la prise de degrés potentiels pour l'ensemble des cépages est de 0,25% vol. par jour avec des pics à 0,3% vol. par jour. Le rendement est fixé à 10.200 kg/ha pour cette année. A la veille de l'annonce des dates de vendanges, le 31 août, l'état sanitaire du vignoble est sain, mis à part les parcelles présentant de l'oïdium. Les premiers coups de sécateurs sont donnés le jour même dans l'Aube à Chacenay, puis le 3 septembre à Montgueux. A l'échelle de la Champagne, la date moyenne de début des vendanges est le 11 septembre.

Le FELCO 802

Nous décrivons le **FELCO 802** comme une extension de votre main.

Après une courte période d'utilisation, vous ressentirez sa vitesse, sa précision et sa puissance tout en offrant une parfaite tenue en main.

Le FELCO 802 est rapide, précis, léger et facile à utiliser, permettant une taille intensive tout au long de la journée de travail.

Le FELCO 802 dispose d'un tout nouveau type de lame, encore inédit sur le marché : **FELCO XPRO**. Elle offre une grande longévité et une meilleure tenue du tranchant, se traduisant ainsi par une meilleure efficacité de taille. Cette nouvelle lame FELCO XPRO a également un design inédit permettant une grande précision de coupe ainsi qu'une extrême pénétration, répondant aux plus grandes exigences des vignerons en matière de taille. Cette génération d'outil se voit également bénéficier d'un **nouveau Power Pack compact, léger et ultra modulable**. Deux fois plus compact que la génération actuelle, il offre une grande flexibilité avec ces 5 options de portage.

Ce nouveau Power Pack intègre une fonctionnalité unique sur ce segment de marché : un module de communication Bluetooth à basse consommation permettant de rendre les outils connectés à l'application FELCO.

Cette application, compatible sur smartphone ou tablette et disponible pour IOS ou Android, est intuitive. Elle fournit une aide précieuse à son utilisateur puisqu'elle permet de personnaliser son outil et de suivre l'évolution de son travail. Elle permet également de visualiser les informations outils, tels que la date d'achat, l'échéance avant le prochain service et la date de fin de la garantie.

Spécifications techniques et avantages

- Sécateur électrique à batterie disponible en version pour droitier (FELCO 802) et gaucher (FELCO 802G) ;
- Nouvelle tête de coupe équipée de la toute nouvelle lame FELCO XPRO. Cette lame est fabriquée en acier de type HSS pour une longévité extrême. Aussi, un design de lame inédit garantit une grande précision de coupe ;

- Le Power Pack 882 offre flexibilité, compacité et légèreté. Il propose 5 options de portage et de multiples ajustements pour s'adapter à toutes les morphologies ;
- La batterie Li-Ion FELCO 880/195 offre jusqu'à 25% d'autonomie supplémentaire en comparaison à la batterie FELCO 880/193. Elle se loge dans le Power Pack 882 pour un maximum de confort ;
- Sécateur extrêmement léger avec un poids contenu de 750g ;
- Capacité de coupe jusqu'à 30 mm ;
- Gâchette progressive pour un contrôle idéal de la lame ;
- Paramétrage de la demi-ouverture à partir de l'application FELCO ;
- Suivi des statistiques de coupe via l'application FELCO ;
- Facilité de réglage du croisement de la lame grâce à un réglage électronique ;
- Interrupteur ON/OFF rotatif situé à proximité de l'outil puisque positionné sur le câble d'alimentation. Aucun contact électrique le rend résistant à l'eau et aux poussières ;
- Poignée Soft Touch pour un confort d'utilisation idéale en tout temps ;
- Fabriqué en Suisse utilisant des énergies 100% renouvelables.



Flash Appro



Fort de 20 ans d'expérience dans la fabrication d'attacheur électronique, les équipes PELLENC se sont appliquées à développer un outil pensé pour l'utilisateur.

Avec la batterie intégrée à l'outil, la poignée ergonomique et l'offre complète de liens PELLENC, **Fixion 2** vous offre une liberté de mouvement, une productivité et une rapidité de travail inégalées.

Léger et maniable, il permet jusqu'à **50% de gain de temps** par rapport à un attachage à la main.

Avec **plus d'une journée d'autonomie** de travail, votre gain de productivité est décuplé.

Adaptable, il permet une utilisation avec bobine embarquée ou sur ceinture.

Nous vous proposons une gamme de liens adaptés à vos besoins : standard, inox, bio et papier. Chaque lien est adapté aux conditions environnementales de la vigne, au poids du végétal attaché et à la durée.



Batterie intégrée

- Grande liberté de mouvement
- Rapidité de travail
- Légèreté : outil + batterie intégrée = 800 gr



Productivité inégalée

- Jusqu'à 50% de gain de temps par rapport à un attachage manuel
- Autonomie : jusqu'à 15.000 attaches / cycle de charge



Nouveau design

- Poignée ergonomique
- Changement de bobine simple et rapide



Adaptable

- Bobine embarquée ou sur ceinture
- Sélecteur de torsades : 4 niveaux

“ Témoignage

"L'attacheur Fixion 2 est léger et très maniable. La bobine embarquée sur l'outil facilite l'attachage. Il n'y a plus de fils accrochés à la ceinture. Nous sommes libres de nos mouvements et pouvons attacher efficacement pendant toute une journée".

Sébastien et Philippe BARNEOUD - Viticulteurs - Pertuis (France)

Service Personnalisation

ÉTUI BULLES EN FÊTE



NOUVELLES GAMMES D'ÉTUIS !

Personnalisez vos étuis à votre identité !

Pensez aux fêtes de fin d'année en personnalisant nos nouvelles gammes d'étuis par le marquage à chaud. Les étuis « Géométrique » et « Bulles en fête » conviennent aux bouteilles standards et spéciales. Existents en 1 bouteille et 1 magnum, personnalisables dès 100 unités.

BON À SAVOIR !

- Couleurs de marquage disponibles :

Or à chaud - Argent à chaud
Noir à chaud - Blanc à chaud

- Dimensions de fer à dorer :

75 x 75 mm pour les étuis 1 bouteille / magnum

COFFRET EFFERVESCENCE



Le Coffret d'expédition « Effervescence » en carton ondulé vous est proposé sous différents formats : 1 bouteille (standard et magnum), 2 bouteilles, 3 bouteilles, 4 bouteilles ou 6 bouteilles.

ÉTUI GÉOMÉTRIQUE



En partenariat avec le SGV, lancement à venir d'une solution économique d'envoi et de suivi de colis : EXPEDEASY.COM. **Rendez-vous au Viteff sur le stand du SGV.**



Les Chrysanthèmes

Si le chrysanthème est surtout connu pour orner les pierres tombales, cette fleur est aussi appréciée pour son aspect décoratif. Selon les espèces, elle peut être annuelle ou vivace.

Pourquoi des chrysanthèmes sur les tombes ?

Clémenceau, lors du premier anniversaire de l'armistice, aurait appelé les Français à fleurir les tombes des soldats tombés au front.

On choisit alors les chrysanthèmes d'automne car ils ont la particularité de fleurir tard dans l'année et peuvent résister à un gel modéré.

Il se vend, chaque année, 20 millions de pots de chrysanthèmes.

Au Japon

Le chrysanthème jaune y symbolise **le soleil et la lumière** (l'immortalité). Les Japonais ont fait de cette fleur leur symbole national et célèbrent chaque année le « **Festival du bonheur** » où le chrysanthème est à l'honneur. La croyance populaire veut qu'un pétale de chrysanthème au fond d'un verre de vin vous apporte une vie heureuse et une bonne santé. Nous avons en Champagne la chance d'avoir des breuvages remarquables, alors d'ici à se laisser tenter... avec ou sans pétale...

En Chine

Dans ce pays, le chrysanthème représente également la noblesse et la durabilité, en plus du bonheur. En chinois, le nom de cette fleur signifie « **l'essence du soleil** ».

En France, en Belgique et en Allemagne

La tradition associe le chrysanthème au deuil et à la Toussaint, tout simplement car c'est la plus belle fleur de l'automne. Toutefois, les nouvelles variétés en fleurs coupées tendent à incarner plutôt **la longévité et la joie**.



Vous trouverez dans vos magasins La Pastorale tout un assortiment de cette plante qui couvrira tous vos besoins. Alors n'hésitez pas et poussez nos portes pour découvrir notre gamme à partir du 17 octobre.

La Chasse

Nous vous invitons à retrouver notre offre "Chasse" dans nos magasins La Pastorale de :

AVIZE
BAR-SUR-AUBE
BAR-SUR-SEINE
BASSUET
BOUZY
CHARLY-SUR-MARNE
CONGY
EPERNAY SUD
ETAMPES
LES RICEYS
MAILLY-CHAMPAGNE
PORT-A-BINSON



Depuis 1934, la marque Somlys s'est construite une solide réputation de fabricant et concepteur de vêtements de chasse à toute épreuve, destinée prioritairement aux chasseurs actifs qui recherchent des vestes, des pantalons et des cuissards très résistants. Retrouvez une sélection de produits chez La Pastorale !



SOMLYS
LA LIBERTE DU MOUVEMENT

treeland

Après les vendanges,
C'est le moment !

L'analyse de sol est l'outil incontournable pour gérer au mieux les apports nutritionnels sur vos parcelles de vigne ; la quantité et la qualité de la vendange en dépendent. Voici l'offre CSGV :

1- ANALYSE ET INTERPRETATION

Nous faisons appel au **Laboratoire AUREA**, agréé COFRAC n°96, leader national de l'analyse agronomique, basé à ARDON près d'ORLEANS. Cette entreprise, **accréditée**, garantit en permanence la qualité de ses analyses. **Elles répondent aux exigences des certifications VDC et HVE.**

2- PRELEVEMENT DE L'ECHANTILLON DE TERRE



3 possibilités :

- **Prélèvement par vous-même** : pour cela, nous mettons une tarière à votre disposition dans chacun de nos magasins.
- **Prélèvement par le technicien CSGV** (Tarif 19 € HT)
- **Prélèvement par le préleveur AUREA** (Tarif 19 € HT)

3- LES 6 REGLES D'OR DU PRELEVEMENT

Les résultats d'analyse, leur interprétation et les conseils de fumure découlent directement de la **qualité du prélèvement** et des **informations** qui l'accompagnent sur la fiche de renseignements.

Règle n°1

Choisir une **zone homogène et représentative**. Eviter impérativement de prendre un peu partout dans la parcelle, en mélangeant des types de sol différents. Si différents types de sol, faire plusieurs analyses. Eviter les bordures.

Règle n°2

Repérer le centre de la zone prélevée afin de pouvoir y revenir lors des analyses de contrôle, l'idéal étant le GPS, sinon faire un plan.

Règle n°3

Choisir la période de prélèvement : **de juillet à novembre** afin d'être en période après épandage de fertilisants ou écorces.

NB : Les analyses de contrôle se feront toujours à la même période de l'année.

Règle n°4

Prélever sur une **profondeur de 0 à 30 cm**, en prenant soin d'écartier les deux premiers centimètres et les amendements de masse présents en surface (écorces, feuilles, sarments, mulch...).

Pour une approche pré-plantation, une deuxième analyse type "sous-sol" peut être réalisée dans un horizon 30-50 cm.

Règle n°5

6 à 10 carottages minimum sont nécessaires pour constituer un échantillon représentatif (source Comité Champagne).

Règle n°6

Inscrire des renseignements **précis, fiables et lisibles** sur la fiche "Questionnaire Agronomique VIGNE".

N'hésitez pas à demander conseil à votre technicien CSGV.

NB : Un prélèvement « précoce » permet un retour « rapide » des résultats.

4- La CSGV vous propose 3 types d'analyses :

- **SPECIALE CSGV** : analyse chimique comprenant 12 paramètres fondamentaux, dont le taux de matière organique
- **SPECIALE CSGV + IPC** (Indice de Pouvoir Chlorosant) + **4 oligo-éléments** (Zinc, Manganèse, Cuivre, Bore)
- **COMPLETE** avec la granulométrie en plus (quantité d'argile, limons, sables). L'analyse granulométrique est réalisée avec "décarbonatation" permettant de déterminer la teneur en "argiles vraies".

Un système de promotion avec analyses gratuites en fonction des quantités a été instauré. Renseignez-vous auprès de votre interlocuteur CSGV.

5- RESULTATS

La fiche de restitution et d'interprétation des résultats, ainsi que les conseils de fertilisation, permettent une lecture facile et simple.



- Nous remettons un **DOSSIER ANALYSE DE SOL** à tout viticulteur réalisant 4 analyses en même temps. Ce document est une véritable « bible » explicative de l'interprétation des analyses de sol.
- Nous ajoutons également un document « **TOUR DE PLAINE** », synthèse agronomique pour tout viticulteur disposant de **7 analyses** en cours ou en historique chez AUREA.

6- RAPPEL REGLEMENTAIRE

Les arrêtés « Directive Nitrate » imposent de réaliser **au moins une analyse de sol par an** pour les exploitations dont la surface est supérieure à **3 ha**.

7- CONSEIL CSGV

L'analyse de sol est conseillée tous les 5 ans afin de connaître le niveau des réserves en matière organique, en macro-éléments et oligo-éléments. L'analyse granulométrique sera réalisée **avant la plantation**. La granulométrie d'un sol n'évoluant pas, l'analyse spéciale CSGV a été conçue afin de permettre aux viticulteurs de réaliser des analyses de contrôle.

Amendements de masse

Contact :
Philip BONNEVIE
Tél. : 06.21.91.99.67

REMISE -5%
sur la gamme amendements*

Les épandages reprennent...

POUR L'EFFET MULCH	ECORCES FRAICHES Feuillus/Résineux ou mélange Densité : 300 à 450 kg/m ³ - C/N : 70 à 82 Dose/ha : 70 à 100 tonnes	MULCH VERT COMPOSTE - NFU 44051 Déchets verts de végétaux broyés et compostés Calibre : 20/80 Densité : 250 à 350 kg/m ³ - C/N : 30 Dose/ha : 60 à 80 tonnes
POUR L'APPORT D'HUMUS	ECORCES + FUMIERS COMPOSTES 70% écorces feuillus-résineux 30% fumiers de bovins compostés Densité : 500 à 600 kg/m ³ - C/N : 21 Dose/ha : 50 à 70 tonnes	MULCH AMENDEMENT VEGETAL Déchets verts de végétaux broyés et compostés Calibre : 20/80 Densité : 500 à 600 kg/m ³ - C/N : 16 Dose/ha : 60 tonnes
LES SPECIFIQUES	ECORCES CRAIE 50% Craie de Champagne 50% Ecorces fraîches Densité : 700 à 800 kg/m ³	MULCH CRAIE 50% Craie de Champagne 50% Mulch Activigne Calibre : 20/80 Densité : 650 à 750 kg/m ³
AUTRES PRODUITS DISPONIBLES	TOURBE, TERREAU, CRAIE DE CHAMPAGNE	

Nous assurons, avec nos camions "de type 8 x 4", des livraisons "bouts de parcelles".

Nos produits sont sélectionnés, triés et mélangés, livrés à la tonne pour plus de transparence (tickets de pesée).



INTÉRÊTS DU PAILLAGE

- Evite le désherbage chimique
- Empêche la pousse de mauvaises herbes
- Produit neutre, ne modifie pas la composition des sols
- Maintient l'humidité
- Utilisable en Agriculture Biologique

PAILLAGE DE MISCANTHUS

100% Miscanthus NFU 44-551

Densité : 120 à 150 kg/m³ - Dose ha : 30 à 50 T/ha

Livraison en 8 x 4 ≈ 30 m³, soit ≈ 4 à 5 T

ou Semi fond mouvant ≈ 80 à 90 m³, soit ≈ 11 à 13 T

Les quantités disponibles restent très faibles dans l'attente de la prochaine récolte hivernale.

* Pour toutes livraisons avant le 31 octobre 2019

Les Préparations Naturelles Peu Préoccupantes (PNPP)

Lors de cette année 2019, NOVALE a développé de nouvelles gammes de produits.

En effet, afin de proposer son expertise aux jardiniers amateurs, NOVALE a créé une gamme complémentaire d'engrais

Pour compléter l'offre pour les utilisateurs, une gamme de produits de protection naturelle est distribuée dans nos magasins La Pastorale depuis mars 2019. Ceci afin de répondre aux besoins des clients, orphelins des produits phytosanitaires depuis janvier 2019.

Cette nouvelle visibilité en magasin a suscité l'intérêt du circuit professionnel. Pour y répondre, la volonté de nos équipes a été de proposer un panel de solutions naturelles réglementées et certifiées Agriculture Biologique.

C'est donc **trois nouveaux produits** qui sont venus constituer la nouvelle gamme des préparations naturelles peu préoccupantes (PNPP) :

Le Purin d'Ortie, de par sa composition en éléments tels que le fer ou l'azote, va dynamiser la vigne et lui permettre d'être préparée aux futures agressions de la saison. Les molécules olfactives qui le composent agissent comme un leurre sur les ravageurs, simulant un végétal en décomposition qui les repoussent.

La Décoction de Prêle est un véritable bouclier physique pour les cultures. En effet, sa composition en calcium renforce les parois cellulaires et la présence de silice (acide silicique) et crée un film empêchant les spores de champignon de se développer.

L'Infusion d'Écorce de Saule (tisane d'osier) provoque un mécanisme de défense immunitaire (effet éliciteur), grâce à la présence d'acide salicylique qui est une hormone végétale naturelle. Cette molécule va envoyer un message d'alerte à la plante lui faisant croire à une attaque extérieure, elle va réagir en renforçant son système de protection.

Ces solutions alternatives naturelles sont efficaces en préventif. On les utilise entre 5 et 10% du volume de traitement en foliaire et entre 10 et 20% en application au sol. Les utilisations de cette année nous ont prouvées qu'il est possible de coupler ces solutions en association avec du soufre ou du cuivre.

Pour une efficacité optimale, des applications régulières et préventives en début de saison d'ortie (pour son effet dynamisant) et de prêle (pour son effet anti-sporulant) donneront un contrôle sur la maladie tout en donnant les armes nécessaires à la vigne pour se défendre. Pour le reste de la période de culture des applications de prêle et de saule (effet éliciteur) permettront de contenir la pression malade.



Témoignage d'utilisateur

« Lors de ma rencontre avec les équipes CSGV, ils ont pu me présenter leur nouvelle gamme de préparations naturelles et me conseiller un programme que j'ai réalisé en association avec du soufre et du cuivre. J'avais pour but de contrôler les maladies et d'atteindre mes objectifs de rendement et n'ayant pas le temps de faire ces préparations moi-même, j'étais bien content de les trouver prêts à l'emploi à la CSGV. Je suis satisfait de la qualité et de la facilité de passage des produits. Les préparations en association nous ont permis de contrôler la pression malade de cette année et nous les réutiliserons lors de la prochaine campagne. Je pense que les préparations naturelles ont un avenir dans la protection des plantes, même si je suis certain que nous aurons des plants de vignes résistants au mildiou et à l'oïdium dans l'avenir. J'estime qu'il faut mettre toutes les chances de notre côté ».

Maxime BLIN, Viticulteur secteur Trigny, juillet 2019.



Fertilisation 2019-2020

RÉGLEMENTATION GÉNÉRALE (6^e programme "Directive Nitrates")



Dep. 10/51/52 : épandage de fertilisants de type I, II et III dans la limite de 60 Kg d'azote efficace/parcelle/an
Dep. 02 : épandage de fertilisants de type I, II et III dans la limite de 60 Kg d'azote équivalent minéral/parcelle/an
Dep. 77 : épandage de fertilisants de type I, II et III dans la limite de 60 Kg d'azote efficace/parcelle/an

Certification Viticulture Durable en Champagne (VDC)
 Point n°54 - Obligation de justifier si apport de plus de 30 Kg d'azote minéral/ha/an et par parcelle (ex : vigueur faible, enherbement)

Certification Haute Valeur Environnementale (HVE)
 Épandage de fertilisants de type I, II et III dans la limite de 50 Kg d'azote total/parcelle/an sur l'AOC Champagne.

Types	Type I		Type II	Type III
C/N	8 < C/N < 30	C/N ≥ 30	C/N ≤ 8	Azote minéral
Gamme CSGV 2020	Amendements - MV 100 - Eveilhumus - Végor 70 - Fumeterre - Plantafert		Ecorces Ecorces - Fumiers	Engrais organiques - Ovitonic - Ovinor - De l'océan à la vigne - Eveilorga - Skor - 5-2-7 _s - 4-1-8 _s +3
	Engrais organiques - Bochevo - Combipost Bio			Tous les engrais organo-minéraux
Période d'interdiction	du 15 décembre 2018 au 15 janvier 2019		du 1 ^{er} juillet 2018 au 15 janvier 2019	
Distance par rapport au cours d'eau	10 mètres si bande enherbée de 10 mètres sinon 35 mètres			5 mètres
Pente > 10%	bande enherbée ou boisée d'au moins 5 mètres de large présent en bordure de cours d'eau			
Epandage interdit sur sols enneigés, détrempés ou inondés. Epandage type I autorisé sur sols gels				

Définition de l'azote efficace :

Azote efficace : Somme de l'azote présent dans les fertilisants sous forme minérale et sous forme organique **minéralisable pendant le cycle végétatif**.

Cette part minéralisable dans l'année est variable en fonction des différents types de fertilisants, des types de sols et des conditions climatiques.

En moyenne, elles peuvent être estimées à ce jour comme suit :

- 0% pour les fertilisants de **type I**
- 50% pour les fertilisants de **type II**
- 100% pour les fertilisants de **type III**

Analyse de terre : obligation de réaliser une analyse de sol par an sur **au moins une parcelle** pour les exploitations dont la surface est supérieure à 3 ha. La mesure du taux de matière organique y sera à minima.

Bande enherbée : obligation de disposer d'une bande enherbée de minimum **5 m de large** le long des cours d'eau BCAA pour 51 et 10 **ou** traits bleus continus ou discontinus sur les cartes IGN 1/25.000 pour 77,02 et 52.

Traçabilité : obligation de réaliser un plan de fumure prévisionnel et d'**enregistrer les pratiques de fertilisation** par parcelle.

COMMENT RAISONNER LA FUMURE AVEC UNE APPROCHE AGRONOMIQUE ?

1 - Estimer les EXPORTATIONS en éléments nutritifs pour CALCULER LA FUMURE D'ENTRETIEN :

kg/ha/an	N	P	K	MgO
Total si sarments broyés	44	12	54	13

Faire coefficient x 1,2 pour **potassium** et **magnésium**.
 Résultats pour un sol "moyen" champenois, c'est à dire :

- Taux de matière organique entre 2 et 4%
- C/N compris entre 9 et 12, traduisant une bonne activité biologique

2 - COMPENSER LES PERTES ANNUELLES EN HUMUS

Les pertes par minéralisation (transformation de l'humus en éléments minéraux) sont estimées à **1 100 kg/ha/an**.

Perte en humus théorique	- 1 100 kg	- 1 100 kg	- 1 100 kg	- 1 100 kg
Apport sarments broyés	+ 500 kg	-	+ 500 kg	-
Apport enherbement	-	+ 150 à 300 kg	+ 150 à 300 kg	-
Calcul besoin en humus	600 kg	800 à 950 kg	300 à 450 kg	1 100 kg

En conclusion, il est nécessaire de baser la **FERTILISATION** sur l'entretien du taux de matière organique du **SOL**, afin de nourrir la terre qui, à son tour, nourrira la **VIGNE**.

i Analyses de Contrôle des Engrais à la CSGV :

La qualité de tous les engrais et amendements est garantie par le service technique CSGV. Elle s'appuie sur les actions suivantes :

- ▶ Composition certifiée conforme demandée à chaque fournisseur.
- ▶ Respect d'un cahier des charges CSGV concernant les intrants de chaque équilibre et notamment pour la fraction organique (sans boues de stations d'épuration, sans lisiers...)
- ▶ Analyses de contrôle sur échantillons pris au hasard dans nos magasins en cours de saison.

i Collecte des sacs et big bag vides des fertilisants :

Du **15 janvier au 31 mai**, continuez à nous apporter vos emballages vides **stockés à plat** :

Rappel important :
Il est formellement interdit de brûler les sacs d'engrais vides.



Gamme engrais 2019-2020

OvinAlp
Haute fertilisation



MV100

BOUCHON
NFU 44-051

100% de matières d'origine organique.

Process de compostage certifié ISO 14001

Amendement organique végétal composté 12 mois, riche en micro-organismes indispensables à l'activité biologique du sol.

Composition :

80% de fumiers de moutons, 20% de pulpes de fruits compostés

80% de matière sèche

60% de matière organique/Brut

N-P-K+MgO (2%-1%-2%+0,5%)

C/N = 15

Rend. humique = 515 Kg d'humus/T

NOP

INITIÉ PAR DE NOBILITAT
AGRICULTEURS EN
BIODYNAMIE

AGRICULTURE
BIOLOGIQUE

Sac de 25 Kg | Palette de 1375 Kg | Big Bag 250 et 500 Kg

Ovionic "Tonifie le sol et la plante"

BOUCHON
NFU 42-001

Naturellement riche en micro organismes et en éléments nutritifs, Ovionic est un activateur des cycles biologiques assurant la fertilisation et la structure des sols.

3% d'Azote (N) 100% organique (du MV100 et des farines de plumes hydrolysées).

2% d'Anhydride phosphorique (P₂O₅) total

3% d'Oxyde de potassium (K₂O) sulfate de potasse biologique

4% d'Oxyde de magnésium (MgO)

C/N = 7,8

Rend. humique = 327 Kg d'humus/T

NOP

AGRICULTURE
BIOLOGIQUE

Sac de 30 Kg | Palette de 1350 Kg | Big Bag 250 et 500 Kg

Ovinor

BOUCHON
NFU 42-001

4% d'Azote (N) 100% organique (du MV100, des farines de plumes et poudre d'os hydrolysées)

2% d'Anhydride Phosphorique (P₂O₅) total

7% d'Oxyde de Potassium (K₂O) sulfate de Potasse biologique

4% d'Oxyde de Magnésium (MgO)

QUALITÉ
SK

C/N = 5,6

Rend. humique = 220 Kg d'humus/T

NOP

AGRICULTURE
BIOLOGIQUE

Sac de 30 Kg | Palette de 1350 Kg | Big Bag 250 et 500 Kg

SKor

BOUCHON
NFU 42-001

5% d'Azote (N) 100% organique (du MV100, des farines de plumes et poudre d'os hydrolysées)

2% d'Anhydride Phosphorique (P₂O₅) des poudres d'os

8% d'Oxyde de Potassium (K₂O) sulfate de potasse biologique

4% d'Oxyde de Magnésium (MgO)

QUALITÉ
SK

C/N = 5,3

Rend. humique = 230 Kg d'humus/T

NOP

AGRICULTURE
BIOLOGIQUE

Sac de 30 Kg | Palette de 1350 Kg | Big Bag 250 et 500 Kg

Ovi4x4

BOUCHON
NFU 42-001

65% de base organique du MV100 et des poudres d'os hydrolysées.

4% d'Azote (N) dont :

- 2% organique

- 2% ammoniacal

4% d'Anhydride Phosphorique (P₂O₅) total

4% d'Oxyde de Potassium (K₂O) sulfate de potasse

4% d'Oxyde de Magnésium (MgO)

QUALITÉ
SK

C/N = 5

Rend. humique = 260 Kg d'humus/T

Sac de 30 Kg | Palette de 1350 Kg | Big Bag 250 et 500 Kg

Terreau de plantation

Oviplant

PULVÉRULENT
NFU 44-551

Génère de l'humus, améliore la structure, retient l'eau et améliore la capacité d'échange du sol. Sans risque pour les racines.

32% de matière sèche, 19,2% de matière organique / Brut

Composition :

MV 100 : fumiers de mouton et pulpes de fruits compostés

Tourbe blonde et brune

Écorces de pins compostées

Hydrorétenteur (1 Kg restitue 500 fois son volume en eau)

C/N = 24

📌 Dose : 1 à 2 Kg par pied ou 2 à 4 L par pied

AGRICULTURE
BIOLOGIQUE

Sac de 50 L | Palette de 2100 L

Novale
La fertilisation exacte

EVEILHUMUS

BOUCHON
NFU 44-204

Composition

- Tourteaux végétaux (marc de café, pulpes d'olives et raisins), et farines animales compostés 5 à 7 mois.

- **RISE : 0,2Kg/T.** AMM n°1000041

Dose : 1T/ha

85 % de matière sèche

60 % de matière organique/Brut

N-P-K+MgO (2,5%-1,5%-2,5%+2%)

rise_P

C/N = 12

Rend. humique = 432 Kg d'humus/T

Sac de 25 Kg | Palette de 1375 Kg | Big Bag 500 Kg

Produit utilisable
en agriculture biologique.
Conformément au règlement
CE N° 834/2007

EVEILORGA

BOUCHON
NFU 44-204

Avec additif agronomique homologué : **RISE** AMM n°1000041

La synergie de cette composition développe l'activité microbienne du sol, favorisant la transformation de la matière organique contenue dans le compost, mais aussi la minéralisation du stock par **RISE : 0,2kg/T.**

44% de matière organique/Brut

Dose : 1T/ha

N-P-K+MgO (4%-1%- 5%+4%)

rise_P

C/N = 5,5

Rend. humique = 227 Kg d'humus/T

Sac de 30 Kg | Palette de 1350 Kg | Big Bag 500 Kg

Produit utilisable
en agriculture biologique.
Conformément au règlement
CE N° 834/2007

Gamme engrais 2019-2020



BOCHEVO

BOUCHON
NFU 42-001

3% d'Azote (N) total, dont 2,5% N Organique
2,5% d'Anhydride phosphorique (P_2O_5) total
2,8% d'Oxyde de potassium (K_2O) total
1% d'Oxyde de magnésium (MgO)

80% de matière sèche
50% de matière organique/Brut

C/N = 9
Rend. humique = 250 Kg d'humus/T

Sac de 30 Kg | Palette de 1350 Kg | Big Bag 300 et 500 Kg

Utilisable en
agriculture
biologique
en application
du RCE
n° 834/2007

5-2-7s

BOUCHON
NFU 42-001

72,5% de base organique à partir du BOCHEVO, farines de plumes, poils et sang hydrolysés, sulfate de potasse.

5% d'Azote (N) total **100% organique**
2% d'Anhydride Phosphorique (P_2O_5) total
7% d'Oxyde de Potassium (K_2O) total

C/N = 5,5
Rend. humique = 290 Kg d'humus/T

Sac de 30 Kg | Palette de 1350 Kg | Big Bag 300 et 500 Kg

Utilisable en
agriculture
biologique
en application
du RCE
n° 834/2007

4-1-8s + 3

BOUCHON
NFU 42-001

58% de base organique à partir du BOCHEVO et protéines animales hydrolysées, sulfate de potasse.

4% d'Azote (N) total **100% organique**
1% d'Anhydride Phosphorique (P_2O_5) total
8% d'Oxyde de Potassium (K_2O) sulfate de potasse
3% d'Oxyde de magnésium (MgO)

C/N = 6
Rend. humique = 290 Kg d'humus/T

Sac de 30 Kg | Palette de 1350 Kg | Big Bag 300 et 500 Kg

Utilisable en
agriculture
biologique
en application
du RCE
n° 834/2007

VEGOR 70

BOUCHON
NFU 44-051

Triple action :

Physique : VEGOR apporte de l'humus stable et favorise le complexe argilo-humique

Chimique : VEGOR augmente la disponibilité en éléments minéraux

Biologique : VEGOR favorise la prolifération des vers de terre

Composition :

70% de compost végétal de fruit et linum (pulpe et marc de raisin, lin)

30% de BOCHEVO

90% de matière sèche

70% de matière organique/brut

N-P-K (2,2%-0,8%-2%)

C/N = 14
Rend. humique = 500 Kg d'humus/T

Sac de 30 Kg | Palette de 1350 Kg | Big Bag 300 et 500 Kg

Utilisable en
agriculture
biologique
en application
du RCE
n° 834/2007

De l'Océan à la Vigne

BOUCHON
NFU 42-001

86% de base organique à partir du BOCHEVO, farines de plumes, poils et sang hydrolysés, algues de type fucus correspondant à 3T d'algues fraîches par T d'engrais.

4% d'Azote (N) total 100% organique
2% d'Anhydride Phosphorique (P_2O_5) total
4% d'Oxyde de Potassium (K_2O) total
2% d'Oxyde de Magnésium (MgO)

80% de matière sèche
55% de matière organique/Brut

C/N = 6,5
Rend. humique = 320 Kg d'humus/T

Sac de 30 Kg | Palette de 1350 Kg | Big Bag 300 et 500 Kg

Utilisable en
agriculture
biologique
en application
du RCE
n° 834/2007

5-2-10s + 5

BOUCHON
NFU 42-001

56% de base organique à partir du BOCHEVO, farines de plumes, poils et sang hydrolysés, sulfate de potasse.

5% d'Azote (N) total dont :
- 2,5% organique
- 2,5% ammoniacal
2% d'Anhydride Phosphorique (P_2O_5) total
10% d'Oxyde de Potassium (K_2O) total
5% d'Oxyde de magnésium (MgO)

C/N = 3,5
Rend. humique = 160 Kg d'humus/T

Sac de 30 Kg | Palette de 1350 Kg | Big Bag 500 Kg

Retrouvez
le Service Matériel
au VitEff à Epernay
sur le stand MCGS
du 15 au 18 octobre 2019

REMUAGE AUTOMATIQUE



Remueur double cage avec automate multiprogrammes 504 bouteilles
Chargement et déchargement de l'appareil par gerbeur ou chariot élévateur



Caisse de remuage 504 bouteilles monobloc galvanisé à chaud
avec portillons de remuage 4 points et grille 6° face

Caisse spéciale :
Trentenaire, Symphonie, Prestiges, Cuvées des Sacres, Colio, Gardy, demi-bouteille et magnum

RACKTAINERS TIRAGE

Pour bien préparer vos futurs tirages et anticiper vos réservations !



Caisse standard 500 bouteilles latte-pointe. Repliable.
Avec tas de pieds et calages latéraux
Electrozingage blanc vernis
Pour bouteilles Champagne, Trentenaire, Symphonie, Magnum et demi-bouteilles.
Autre flacon sur consultation.

à saisir !!!! 3 gyropalettes GH d'occasion, avec automate neuf



Homogénéisation température et hygrométrie - Economies rapidement réalisées

Déstratification thermique, transfert thermique et rideau d'air

Applications	Sans Airius	Avec Airius	Eté
Déstratification Thermique			Evacuation de l'air chaud
Transfert Thermique			
Rideau d'air			Reconfortement de l'air

Purification d'Air - PHI

Déstratificateur Standard AIRIUS équipé d'une cellule PHI qui élimine :

ODEURS 85%	MOISSURES 95%	VIRUS et BACTERIES 99%	C.O.V. 80%
---------------	------------------	---------------------------	---------------

Test fumée
Modèle 43 à 9 mètres de haut

6.5 sec. 11 sec. 34 sec. 66 sec. 121 sec.

Nouveau Technicien-Commercial Service Matériel

Depuis le 19 août 2019, nous avons accueilli **Lucas Gaugé**, en qualité de Technicien-Commercial Service Matériel. Après une formation BTS Technico-Commercial, il a intégré les Compagnons du Devoir en plomberie et génie thermique. Après cinq années passées dans ce domaine d'activité, il intègre aujourd'hui le Service Matériel et a pour mission de renforcer l'équipe existante, développer l'activité de la coopérative et apporter les solutions dont vous avez besoin au quotidien pour vos projets. Ses secteurs d'activité : l'Aisne, la Vallée de la Marne et le Vitryat.



POMPES SCHNEIDER - Une gamme complète de pompes volumétriques



POMPE REFORM B - 2 VITESSES

Pompe à usage universel. Protection thermique moteur. Inverseur de sens.
+ 10 m de câble et une fiche P17-5P 16A

Débit	Moteur	Pression Maxi	Poids	Prix HT
2500 – 5000 l/h	400 V 0,6 kW + 1,0 kW	3,5 bar	30 kg	1.118,00 €
5000 – 10000 l/h	400 V 1,4 kW + 2,2 kW	4,0 bar	42 kg	1.689,00 €
7500 – 15000 l/h	400 V 1,4 kW + 2,2 kW	4,0 bar	44 kg	1.801,00 €
10000 – 20000 l/h	400 V 1,4 kW + 2,2 kW	4,0 bar	46 kg	2.025,00 €



POMPE A IMPULSEUR - SERIE MB-FU

Variateur électronique dans boîtier INOX
+10 m de câble et une fiche P17-5P 16A, radio-commande

Débit	Moteur	Pression maxi	Vitesse de rotation	Poids	Prix HT
MB-FU 1000 – 10000 l/h	400 V 3,0/4,0 kW	3,5 bar	60/500 Trs/min	48 kg	3.934,00 €
MB-FU 1000 – 15000 l/h	400 V 3,0/4,0 kW	4,0 bar	60/700 Trs/min	50 kg	4.046,00 €
MB-FU 1000 – 20000 l/h	400 V 3,0/4,0 kW	4,0 bar	60/900 Trs/min	50 kg	4.452,00 €



POMPE REFORM B - 2 VITESSES

Pompe à usage universel. Protection thermique moteur. Inverseur de sens
+ 10 m de câble et une fiche P17-5P 16A

Débit	Moteur	Pression Maxi	Poids	Prix HT
100 – 5000 l/h	400 V/0,75 kW	3,5 bar	21 kg	1.926,00 €
500 – 10000 l/h	400 V/1,5 kW	4,0 bar	35 kg	2.218,00 €
800 – 15000 l/h	400 V/2,2 kW	4,0 bar	39 kg	2.733,00 €
3500 – 33000 l/h	400V/3,3 kW	4,0 bar	49 kg	4.122,00 €



Télécommande avec émetteur pour variateur de fréquence :

- Protection IP 66
 - Résistant aux chocs
- PRIX : 675,60 € HT**



Les vendanges sont faites,
les fermentations alcooliques terminées,
les fermentations malolactiques en cours ;
certaines d'entre elles sont terminées.



CONCOURS

En octobre, ont lieu les premiers dépôts de dossiers pour les concours, avec une analyse officielle d'une bouteille du lot présenté.

Vous pouvez, dès maintenant, nous confier, pour analyse, vos échantillons des champagnes que vous envisagez de présenter.

Nous vous rappelons les principaux concours :

- Concours Général Agricole de Paris
- Concours des Vignerons indépendants
- Concours de Bruxelles
- Féminalises
- Concours de Lyon
- Vinalies Nationales*
- Vinalies Internationales*

Nos imprimés de demande d'analyse sont **disponibles sur simple demande**.

Penser à communiquer le numéro de lot et le nombre de bouteilles commercialisables par lot.



* Concours organisés par l'Union des Oenologues de France

ANALYSES FINES

Notre partenaire, le **laboratoire EXCELL** à Bordeaux, est à même de réaliser des analyses fines de vos vins si les marchés que vous desservez le demandent (grande distribution, export).

Ces analyses peuvent concerner les **métaux lourds** et les **recherches de résidus de produits phyto-pharmaceutiques**.

Le laboratoire EXCELL développe une technique permettant de **prévoir l'oxydabilité et le vieillissement des vins**.

Nous communiquerons plus largement sur ce sujet dans un prochain numéro et dans le prochain **"LAFFORT & YOU"** qui sera organisé en juin 2020.



Export

Nos laboratoires peuvent également effectuer les analyses de vos lots destinés à l'export.

Lors de votre demande d'analyses, il est important de le notifier et nous indiquer le ou les pays de destination.



RÉUNION POST- VENDANGES

Comme l'année dernière, nous organiserons en novembre une réunion post-vendanges au cours de laquelle nous reviendrons sur les caractéristiques de la récolte 2019, la campagne viticole passée, les dégustations des vins de cette vendange et les points marquants des vinifications. Elle s'achèvera autour d'une coupe de l'amitié.



DEGUSTATIONS ASSEMBLAGES ET ESSAIS DE DOSAGE

Nous sommes à votre disposition pour réaliser des gammes de dosages de vos cuvées pour déterminer les dosages les plus appropriés à vos cuvées.

Et bien sûr, nous attendons maintenant la fin de l'année pour les premières dégustations d'assemblages qui, n'en doutons pas, seront passionnantes.



Accréditations n°1-5790 et 1-6580
Listes des sites et portées disponibles
sur www.cofrac.fr

Les petites annonces

Retrouvez les petites annonces de la CSGV sur notre site internet csgv.com

Pour publier vos annonces sur notre site internet, connectez-vous sur annonces.csgv.com

FUMETERRE®

FUMIER DE BOVINS PUR A 100%
composté • déshydraté • granulé



L'AMENDEMENT ORGANIQUE POUR LA VIGNE
utilisable en agriculture biologique

le fertilisant qui respecte votre sol

EN VENTE DANS TOUTES
LES SUCCURSALES CSGV



Votre spécialiste régional de la manutention

MANULOC
Le choix qui fait la différence.

LOCATION
court et long terme
VENTE neuf et occasion

MAINTENANCE
multi-produits et multi-marques

GAMME COMPLÈTE D'ENGINS DE MANUTENTION

PROXIMITÉ

PROFESSIONNALISME

FIABILITÉ

- DEPUIS 30 ANS EN CHAMPAGNE
- 90 SALARIÉS
- 50 TECHNICIENS

03 26 82 98 99
e-moreau@manuloc.fr
MANULOC MAC2 SIDEM
5 rue Roland Coffignot
51 100 REIMS

manuloc.fr

Les fils techniques à toute épreuve

Tréfileur depuis 1963
www.palissagevigne.com

**RACK À PALETTES
RAYONNAGE COLIS
CASIER DRIVE-IN
DYNAMIQUE LIFO
PLATEFORME
VESTIAIRE**

**GRAND EST
RAYONNAGE**
Architecte logistique

03 26 77 60 81
contact@grandestrayonnage.fr
www.grandestrayonnage.fr
3 rue Marie-Dominique Maingot,
51100 REIMS

UNE REGION, DES HOMMES,
UNE PASSION COMMUNE

Le distributeur du monde viticole

Revue de la COOPERATIVE DU SYNDICAT GENERAL DES VIGNERONS

Allées de Cumières - CS 70051 - 51202 EPERNAY Cedex

Tél. 03.26.59.86.00 - info@csgv.com - www.csgv.com - Distributeur de produits phytopharmaceutiques - Agrément n° CA 00020 du 17.05.1996

AVIZE	Chemin des Bas Nemery	Tél. 03.26.57.79.22	csgv.pastorale.avize@gmail.com
BAR-SUR-AUBE	Avenue de l'Europe	Tél. 03.25.27.51.51	csgv.pastorale.baube@gmail.com
BAR-SUR-SEINE	Rue Bernard Pied	Tél. 03.25.29.79.99	csgv.pastorale.bseine@gmail.com
BASSUET	La Fosse Saint Nicolas	Tél. 03.26.72.88.90	csgv.pastorale.bassuet@gmail.com
BOUZY	Rue des Grélons	Tél. 03.26.57.80.93	csgv.pastorale.bouzy@gmail.com
CHARLY-SUR-MARNE	Rue Paul Hivet	Tél. 03.23.82.13.58	csgv.pastorale.charly@gmail.com
CONGY	Rue des Prés	Tél. 03.26.51.35.35	csgv.pastorale.congy@gmail.com
DORMANS	Rue du Bac	Tél. 03.26.58.27.26	csgv.pastorale.dormans@gmail.com
EPERNAY SUD	ZA des Forges	Tél. 03.26.56.48.48	csgv.pastorale.epsud@gmail.com
ETAMPES-SUR-MARNE	20 rue de la Prairie	Tél. 03.23.69.06.50	csgv.pastorale.etampes@gmail.com
LES RICEYS	Rue de Valmolin	Tél. 03.25.29.07.07	csgv.pastorale.riceys@gmail.com
MAILLY-CHAMPAGNE	4 rue du 11 novembre	Tél. 03.26.49.41.31	csgv.pastorale.mailly@gmail.com
MUIZON	Rue de la Gare	Tél. 03.26.04.15.15	csgv.pastorale.muizon@gmail.com
PORT-A-BINSON	Rue de la Gare	Tél. 03.26.58.30.89	csgv.pastorale.pab@gmail.com
SEZANNE	Rue de Rétorat	Tél. 03.26.80.65.95	csgv.pastorale.sezanne@gmail.com
VERTUS	Rue des Chanteraines	Tél. 03.26.53.50.50	csgv.pastorale.vertus@gmail.com
VILLEDOMMANGE	Route de Pargny	Tél. 03.26.49.75.10	csgv.pastorale.villedo@gmail.com

Directeur de la publication : Nicolas de la BROSSSE - Chargées de coordination et mise en page : Pauline CARON, Alexandra GEORGET

Impression : 3MA Group, Rouffach - Tirage 9200 exemplaires - Abonnement annuel 3 €